









# ÉDITO

Le 14 mai 1643, le règne de Louis XIII, surnommé « le Juste », s'achève au Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye. Ce Roi – profondément lié à notre ville qui préférait Saint-Germain-en-Laye à toute autre résidence – a régné pendant 33 ans, façonnant le destin de la nation française. L'Histoire l'a pourtant dissimulé dans les ombres de son père, Henri IV, et de son fils, Louis XIV.

L'empreinte de Louis XIII reste, malgré tout, indélébile. C'est à Saint-Germain-en-Laye qu'il a grandi, imprégnant chaque rue de son empreinte historique. Sa décision de fonder la compagnie des Mousquetaires a marqué un tournant majeur dans l'histoire militaire française. Celle-ci sera immortalisée par Alexandre Dumas, ancien directeur du théâtre de la Ville, dans sa trilogie de romans.

Fidèle à son patrimoine et à son histoire, la Ville de Saint-Germain-en-Laye est fière de présenter un spectacle immersif inspiré de la vie de Louis XIII. Produit par la société CS Prod - Architectes des imaginaires, celui-ci plongera les visiteurs dans une aventure inédite où chacun partagera les souvenirs de Louis XIII, ses passions et les marqueurs forts de son règne.

Ce spectacle a un autre objectif, celui de sensibiliser le public à la sauvegarde du patrimoine saint-germanoïis. Le Manège royal, classé au Monument historique, a été choisi comme écrin pour sa magnifique charpente à la Philibert Delorme. Lieu historique de la ville, il est un formidable terrain de jeu et permet la création d'un spectacle sur-mesure.

En mettant en avant l'histoire captivante de la Ville et sa relation unique avec la monarchie française, ce spectacle son et lumière, par sa scénographie impressionnante, devrait susciter l'intérêt de tous !

**Arnaud PERICARD**

Maire de Saint-Germain-en-Laye  
Conseiller départemental des Yvelines

**Benoît BATTISTELLI**

Maire-adjoint chargé de la Culture

# Saint-Germain-en-Laye

## VILLE ROYALE

Saint-Germain-en-Laye, joyau francilien situé au cœur de la vallée de la Seine, incarne l'héritage riche et prestigieux de l'histoire royale française. La ville a été le témoin pendant des siècles de la vie fastueuse de la monarchie, accueillant des souverains tels que Henri IV et Louis XIV. À travers ses ruelles, son château emblématique et son charme architectural, la ville révèle un héritage royal indélébile et un patrimoine exceptionnel. Elle a été un centre politique et culturel important du Royaume de France. Terre de chasse et de loisirs pour de nombreux rois, sa forêt millénaire marque la fin de la majestueuse voie royale qui commence au Louvre. Résidence de très nombreux rois, qui ont succombé au charme de son domaine et de sa vue splendide sur les environs.

### UNE RELATION QUI A COMMENCÉ DÈS LA DYNASTIE DES CAPÉTIENS

Le premier acte royal connu concernant le territoire de l'actuel Saint-Germain-en-Laye est la demande, par Clotaire III, d'ériger un monastère dans la forêt de Laye. À l'époque, elle revêtait déjà une grande importance pour les rois français. Dès le V<sup>e</sup> siècle, ils venaient y chasser, profitant de l'abondance naturelle du lieu.

Au XI<sup>e</sup> siècle, Robert Le Pieux (996-1031) fonde un petit monastère au-dessus du hameau d'Aupec (aujourd'hui Le Pecq) à l'emplacement actuel de l'église paroissiale dédiée à Saint-Germain et Saint-Vincent. Il achète le lieu-dit de Feuillancourt et le donne au nouveau monastère. À cette époque, le domaine royal est petit et le Roi peine à imposer son autorité face à ses différents vassaux. Le site de Saint-Germain-en-Laye fait partie du domaine du roi, et de par sa situation, est une place stratégique pour établir son autorité. Ainsi, au XII<sup>e</sup> siècle, le Roi Louis VI le Gros ordonne la construction d'un palatium, château non fortifié en bois. Il souhaite profiter de l'emplacement stratégique de ce lieu, offrant une vue dégagée sur la vallée de la Seine. C'est autour de ce premier château que les bases de la ville sont posées.

Philippe-Auguste (1180-1223) fait entrer Saint-Germain-en-Laye dans une nouvelle phase en remplaçant l'habitation féodale militaire par l'habitation seigneuriale. Le Roi est appelé ainsi en raison de son règne marqué par des



réalisations significatives, des succès militaires et son rôle majeur dans l'expansion du territoire royal. Il développe le château et y construit une tour et un mur de fortification. Il y loge souvent, notamment en 1192 à son retour de croisade. Il ordonne la construction d'une chapelle qui sera inaugurée en 1238.

Blanche de Castille, Reine de France depuis son mariage avec Louis VIII, fait construire une route entre Saint-Germain-en-Laye et Poissy, autre résidence royale. Cette voie existe encore aujourd'hui.

À la suite de Philippe II (1165-1223), Saint-Louis (1214-1270) décide à son tour de développer Saint-Germain-en-Laye. Séjournant régulièrement au château et appréciant le domaine, il allège les habitants de la ville de certaines obligations communes aux résidences royales. Il remplace la chapelle de Philippe-Auguste par une autre plus élégante que la première par la matière et par l'art. En 1247, Saint-Louis reçoit Baudouin II, empereur de Constantinople, au château. Ils signent un acte transmettant au Roi de France la couronne d'épines du Christ ainsi qu'un fragment de la Vraie Croix. C'est aussi sous son règne qu'une modeste vie de cour s'installe à Saint-Germain-en-Laye.

En 1286, le village de Saint-Germain-en-Laye devient une prévôté, premier degré de la justice royale (institution ayant des responsabilités judiciaires, policières, fiscales et administratives, contribuant à la gestion de la justice et à la gestion de l'ordre public au niveau local).

Philippe V (1316-1322) signe la loi salique, excluant les femmes de l'accès au trône. C'est un acte important pour la législation sur la transmission du royaume de France.

## **UNE POSITION STRATÉGIQUE LORS DE LA GUERRE DE CENT ANS**

Tout au long de la guerre de Cent Ans, Saint-Germain-en-Laye, de par sa position géographique, a été une place stratégique pour la défense de Paris.

En 1346, le Prince Noir Édouard de Woodstock (1330-1346), fils d'Édouard III, Roi d'Angleterre fait une percée ravageuse dans le Royaume de France. Il occupe le château de Saint-Germain-en-Laye et brûle le village à son départ. Après cet incendie, il ne reste de la ville que le château en ruine et la chapelle.



Vingt ans plus tard, Charles V (1338-1380), amoureux du domaine, décide de reconstruire la ville. Celle-ci devient sa résidence royale préférée. Il remet en état le château, conscient de son importance stratégique pour la défense de Paris. Souhaitant y séjourner plus régulièrement, il y ajoute des logements. Ces constructions ne concernant pas le château de Poissy, il en demande sa destruction. Il aurait probablement fait construire, aux frais de la couronne, un premier système d'aqueduc.

## **RENAISSANCE :**

### **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, JOYAU MODERNISÉ PAR LES ROIS**


En 1514, le futur Roi François I<sup>er</sup> (1494-1547) se marie dans la chapelle du château. Sous son règne, Saint-Germain-en-Laye entre dans une nouvelle ère et devient la résidence préférée des rois. Cela contribue à son développement rapide. Une vraie vie de cour s'installe et de nombreux hôtels particuliers sont construits. Il fait rénover le pavillon de chasse de la Muette dans la forêt qu'il transforme en château. Il donne à l'architecte Pierre Chambiges la mission de transformer le château médiéval en une résidence plus confortable, plus moderne et luxueuse pour adopter le style Renaissance. À partir de 1530, François I<sup>er</sup> fait construire un nouveau château sur les fondations de l'ancien. Les murailles sont détruites et le donjon se transforme en beffroi. Cette évolution architecturale préfigure le développement de Saint-Germain-en-Laye comme résidence royale de premier plan.

François I<sup>er</sup> souhaite également développer l'aspect commercial de la ville et ordonne la mise en place de quatre foires et deux marchés. Il signe en 1526, un acte faisant de Saint-Germain-en-Laye une « ville de commerces ». Deux ans plus tard, il fait construire « Le Grand cour », une canalisation de dix kilomètres. Celle-ci a pour objectif de régler les problèmes d'approvisionnement en eau qui empêchent la croissance de la ville, malgré son statut de résidence royale.

Son fils, le futur Roi Henri II (1519-1559) naît au château. Au cours de son règne, il fait du Château-Vieux, sa résidence principale. Il y passe beaucoup de temps, plus que dans ses résidences de Fontainebleau ou de Paris. Il apprécie grandement le domaine, notamment pour sa forêt propice à la chasse et pour la qualité de son air, jugé bénéfique pour la santé. La position du château, près de Paris, permet de faciliter les communications. C'est un atout très important pour le Roi.

Sous le règne d'Henri II, Saint-Germain-en-Laye devient, avec la capitale, le centre politique de la France. Le château accueille de très nombreuses séances du Conseil du roi. Réuni le matin autour du souverain, il était le lieu





de grandes décisions politiques. C'est dans le domaine qu'a été préparée la prise de Calais, son plus grand succès. C'est également à cet endroit qu'a eu lieu le célèbre épisode du coup de Jarnac. Deux nobles de la cour se sont affrontés dans un duel, parmi eux le baron de Jarnac, qui a donné son nom à sa ruse d'épée victorieuse, ainsi qu'à une expression célèbre.

Trois ans avant sa mort, Henri II et sa femme Catherine de Médicis (1519-1589) commandent à l'architecte Philibert Delorme, la construction d'un nouveau château plus moderne et plus intime : le Château-Neuf. Ce bâtiment devait servir de maison de plaisance, dans le pur style Renaissance, sans utilisation militaire, afin que le roi profite du domaine. Allongé en rez-de-chaussée, le château abrite plusieurs pavillons avec les appartements du Roi et ceux de la Reine. Il abrite également une grande cour et une terrasse donnant une magnifique vue sur la vallée de la Seine. Quand Henri II décède, le chantier s'arrête.

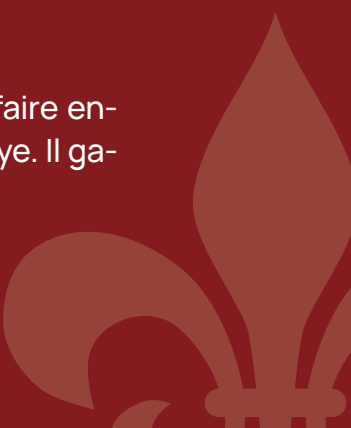
## UN CENTRE POLITIQUE IMPORTANT

Le 5 décembre 1560, le futur Henri IV (1553-1610) arrive à Saint-Germain-en-Laye avec la Reine de Navarre. Les fêtes se succèdent pendant plusieurs jours.

Pendant les guerres de religion qui gangrènent le royaume, Saint-Germain-en-Laye prend une grande importance. Lieu de nombreux colloques, le château accueille les discussions visant à trouver un terrain d'entente entre les catholiques et les protestants. Jeanne d'Albret (1528-1572), Reine protestante de Navarre, saint-germanoise de naissance, est reçue au château par Charles IX (1550 - 1574) pour préparer le colloque de Poissy, ayant pour but de rapprocher les deux camps.

En 1562, Charles IX signe à Saint-Germain-en-Laye, sa ville de naissance, l'édit de tolérance de Saint-Germain. Il vise à mettre fin aux conflits religieux. L'édit accorde des droits et libertés religieuses aux protestants, notamment la liberté de culte dans certains endroits, ainsi que l'éligibilité aux fonctions publiques. L'objectif est de calmer les tensions et d'assurer une coexistence plus pacifique entre les deux communautés religieuses. En 1563, il signe à Saint-Germain-en-Laye une ordonnance sur l'administration du Royaume d'une grande importance. Il fixe notamment le 1<sup>er</sup> janvier comme date du début de l'année.

En 1570, Charles IX utilise une nouvelle fois le Château-Vieux pour faire entériner un texte important : le traité de paix de Saint-Germain-en-Laye. Il ga-





rantit aux protestants quatre places fortes. Ce traité est d'une grande importance. Il montre, une nouvelle fois, la place de Saint-Germain-en-Laye comme centre politique important.

En novembre 1583, Henri III (1551-1589) convoque une Assemblée des notables à Saint-Germain-en-Laye. Cette réunion vise à résoudre les problèmes liés aux impôts, en particulier la taille, en vérifiant les titres d'exemption et en réprimant les abus électoraux. La taille, un impôt foncier, était au cœur des préoccupations économiques et politiques de l'époque. L'Assemblée avait pour mission de garantir une répartition équitable des charges fiscales en vérifiant les exemptions et en réprimant les pratiques frauduleuses dans les élections locales, contribuant ainsi à stabiliser le royaume.

En mars 1587, lors d'une visite à Saint-Germain-en-Laye, Henri III échappe de peu à une tentative d'enlèvement orchestrée par la faction de la Ligue catholique, avec le soutien du Roi d'Espagne.

## APOGÉE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COMME CITÉ ROYALE

Quatre ans après son couronnement, Henri IV revient à Saint-Germain-en-Laye. Il apprécie beaucoup la vue sur la vallée de Seine qui lui rappelle le château de Pau.

Il séjourne régulièrement au Château-Neuf qu'il fait agrandir et fait aménager des terrasses qui descendent jusqu'à la Seine. Il souhaite en faire « l'une des merveilles du monde ».

En 1599, Henri IV décide d'exonérer de charges les habitants de Saint-Germain-en-Laye.

Le Roi fait aménager les jardins du domaine. Amateur de jardins à l'italienne, il reçoit l'aide d'artistes italiens. En plus des jardins, il fait construire des grottes dans lesquelles sont aménagées des fontaines richement décorées. Ces incroyables systèmes hydrauliques, construits par Tommaso Francini, épatent de par leur beauté et leur ingéniosité avec des jeux d'eau extraordinaires pour l'époque.

Louis XIII (1601-1643) passe son enfance à Saint-Germain-en-Laye et y revient à plusieurs reprises pendant son règne. C'est là qu'il consacre le Royaume de France à la Vierge Marie. En 1638, son fils et héritier tant attendu, Louis, le futur Louis XIV, naît au Château-Neuf. C'est également à Saint-Germain-en-Laye que Louis XIII fonde la compagnie des Mousquetaires du Roi.



Le règne de Louis XIV (1638-1715) marque l'apogée de Saint-Germain-en-Laye. Par sa volonté de faste et de grandeur, il contribuera à magnifier la réputation de la ville, laissant ainsi une empreinte indélébile sur son développement et sa renommée. Lors des révoltes de la Fronde, Louis XIV se réfugie avec sa mère au Château-Vieux. Quand la révolte prend fin, il passe beaucoup de temps à Saint-Germain-en-Laye. Il y organise de très nombreuses distractions profitant de la salle de spectacle du château construite par François I<sup>er</sup>. Molière notamment y a joué de nombreuses fois. Parmi les grandes fêtes qu'il a organisées, on peut compter le baptême du Dauphin qui se fait en grande pompe dans la cour du château où, pour l'occasion, une grande chapelle temporaire est construite. Louis XIV accueille le Roi d'Angleterre Jacques II (1633-1701), en exil après son abdication, à Saint-Germain-en-Laye.

Il charge le très célèbre André Le Nôtre de refaire les jardins des deux châteaux. Ces derniers comptent à l'époque parmi les plus beaux d'Île-de-France. Il fait aussi construire la Grande Terrasse qui offre une vue splendide sur les environs.

En 1669, le Roi Louis XIV ordonne la transformation du Fort de Saint-Sébastien. Il est situé au fond de la forêt et devient un lieu d'entraînement et de cantonnement pour plusieurs régiments. Il est modifié et agrandi en 1670 et peut accueillir entre 15 000 et 20 000 hommes ainsi que plusieurs milliers de chevaux.

Parallèlement, il sollicite les talents de Le Brun et Le Vau pour redessiner ses appartements dans le Château-Vieux. En 1680, les travaux d'agrandissement du château débutent sous la supervision de Jules Hardouin-Mansart. L'église est agrandie sur des plans de ce même architecte et Louis XIV fait également établir un hôpital à Saint-Germain-en-Laye.

Au siècle suivant, Louis XVI donne à son frère le futur Charles X (1757-1836) le Château-Neuf avec une somme d'argent pour le rénover. Charles X détruit le bâtiment en prévoyant de le reconstruire, mais la Révolution arrive et il est obligé de s'exiler.

Après la Révolution, le Château-Vieux aura plusieurs fonctions comme celle d'école de cavalerie puis de pénitencier militaire.

Sous le Second-Empire, le Château-Vieux devient en 1867 le musée des Antiquités nationales, puis en 2009, le Musée d'archéologie nationale.

# LOUIS XIII

## Son arbre généalogique

> **Grand-père paternel** : Antoine de Bourbon, Roi consort de Navarre né en 1518 à la Fère et décédé aux Andelys en 1562

> **Grand-mère paternelle** : Jeanne III de Navarre, Reine de Navarre née à Saint-Germain-en-Laye en 1528 et décédée à Paris en 1572

> **Grand-père maternel** : François I<sup>er</sup> de Médicis, Grand-duc de Toscane né à Florence en 1541 et décédé à Poggio a Caiano en 1587

> **Grand-mère maternelle** : Jeanne d'Autriche (fille cadette de Ferdinand I<sup>er</sup>, empereur du Saint-Empire romain germanique) née à Prague en 1547 et décédée à Florence en 1578

> **Père** : Henri IV, Roi de France et de Navarre de 1589 à 1610 né en 1553 à Pau et assassiné le 14 mai 1610 à Paris

> **Mère** : Marie de Médicis, Reine de France et de Navarre de 1600 à 1610 et régente du Royaume de 1610 à 1614 née à Florence en 1575 et décédée en 1642 à Cologne

> **Conjointe** : Anne d'Autriche, Reine de France et de Navarre de 1615 à 1643 et régente du Royaume de 1643 à 1651. Née à Valladolid en 1601 et décédée en 1666 à Paris

### Ses enfants

> Louis XIV, héritier des trônes de France et de Navarre de 1638 à 1643 et Roi de France de 1643 à 1715. Né à Saint-Germain-en-Laye en 1638 et décédé à Versailles en 1715.

> Philippe d'Orléans, héritier des trônes de France et de Navarre de 1643 à 1661. Né à Saint-Germain-en-Laye en 1640 et décédé à Saint-Cloud en 1701.



## Arbre généalogique

# Bourbon



Henri IV  
(1553-1610)



Marie de Médicis  
(1575-1642)



Louis XIII  
(1601-1643)



Anne d'Autriche  
(1601-1666)



Louis XIV  
(1661-1711)



Marie-Thérèse  
d'Autriche  
(1638-1683)

Louis de France  
Le Grand Dauphin  
(1661-1711)

Marie-Anne  
de Bavière  
(1660-1690)

Louis duc de  
Bourgogne  
(1682-1712)

Marie-Adélaïde  
de Savoie  
(1685-1712)



Louis XV  
(1710-1774)



Marie Leszczyńska  
(1703-1768)



Louis de France  
(1729-1765)



Marie-Joséphine  
de Saxe  
(1731-1767)



Louis XVI  
(1754-1793)



Marie-Antoinette  
d'Autriche  
(1755-1793)

# Sa vie

> **27 septembre 1601** : Henri IV et Marie de Médicis donnent naissance à leur premier enfant, le futur Louis XIII à Fontainebleau.

> **Novembre 1601** : Louis XIII est installé au château de Saint-Germain-en-Laye.

> **1610** : Son père Henri IV est assassiné à Paris alors qu'il rendait visite au surintendant des finances. Louis devient Roi à l'âge de 8 ans et demi.

> **1610-1617** : Les premières années du règne de Louis XIII sont marquées par la régence de sa mère.

> **1614** : Le Roi est en âge de régner mais sa mère l'écarte du pouvoir le considérant trop faible pour assumer son rôle de roi. Elle laisse gouverner ses favoris.

> **1615** : Marie de Médicis arrange le mariage entre son fils aîné et Anne d'Autriche et le force à consommer le mariage le jour même pour des raisons politiques.

> **1617** : Louis XIII fait assassiner le favori de sa mère et prend le pouvoir par un tour de force puis envoie l'ex-régente en exil à Blois.

> **1619** : La Reine mère s'échappe du château de Blois et lève une armée contre son fils. Il se réconcilie avec elle et lui cède le 30 avril 1619 les villes d'Angers et de Chinon.

> **1620** : Marie de Médicis déclenche une guerre civile qu'elle perdra. Louis XIII l'invite à la cour pour mettre fin à ses complots.

> **1622** : Louis XIII crée la compagnie des Mousquetaires du Roi.

> **1622** : Après une année de combats contre les huguenots, Louis XIII signe l'édit de Montpellier qui étend la liberté d'exercice de culte pour les catholiques et les protestants et limite à deux les places de sûreté pour les protestants.



Pierre Paul Rubens, *La naissance du Dauphin (futur Louis XIII) à Fontainebleau, vers 1622-1625*, musée du Louvre

© Musée du Louvre



- > **1624** : Le cardinal de Richelieu devient le principal ministre de Louis XIII.
- > **1626** : Conspiration de Chalais, ayant pour objectif de destituer le Roi et de faire monter sur le trône son frère et héritier le duc d'Orléans.
- > **1627** : Début du siège de la Rochelle, place forte des huguenots.
- > **1629** : L'édit de la paix d'Alès met fin aux guerres de religion en France en levant le siège de La Rochelle tout en restreignant la liberté de culte des protestants.
- > **1630** : « Journée des dupes ». La mère du Roi, Marie de Médicis est exilée à Moulins et Louis XIII réitère toute sa confiance au cardinal de Richelieu.
- > **1635** : La France s'engage officiellement dans la guerre de Trente Ans (1618-1648) et entre dans un conflit direct avec l'Espagne des Habsbourg après des années de « guerre froide ». L'objectif pour Louis XIII est d'affaiblir et de se débarrasser de l'encerclement des Habsbourg qui contrôlent une partie importante de l'Europe.
- > **1635** : Fondation de l'Académie française.
- > **1638** : Après plus de vingt ans sans héritier et plusieurs fausses couches, la Reine Anne d'Autriche donne naissance à Louis futur Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye. Cette naissance est un grand soulagement pour le roi qui craignait de mourir sans héritier laissant ainsi le royaume aux princes qui ont longtemps conspiré pour sa chute.
- > **1638** : Le 10 février, le Roi voue « le vœu de Louis XIII » à Saint-Germain-en-Laye.  
Il engage le Royaume de France sous la protection de la Vierge Marie. Le 15 août devient férié.
- > **1640** : Anne d'Autriche donne naissance à un second enfant, Philippe, futur Duc d'Orléans.
- > **1642** : Le cardinal de Richelieu meurt en décembre. Le Roi décide de remplacer celui qu'il considérait comme « le plus grand serviteur que la France n'ait jamais eu » par un des collaborateurs de l'ex-principal ministre, le cardinal Mazarin.
- > **14 mai 1643** : Louis XIII s'éteint de la maladie de Crohn. Il laisse la place à son fils Louis XIV, trente-trois ans jour pour jour après la mort de son père Henri IV.

# Saint-Germain-en-Laye

## LA VILLE DE CŒUR DE LOUIS XIII



Né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, Louis XIII est emmené à Saint-Germain-en-Laye dès le mois de novembre. La ville est la résidence dévouée aux Enfants de France depuis Henri II et Catherine de Médicis en raison de son « bon air ».

Le jeune Dauphin grandit et vit au Château-Vieux jusqu'à ses sept ans. Il se rend également régulièrement au Château-Neuf où son père séjourne lors de ses visites à Saint-Germain-en-Laye. Le regard du jeune prince est marqué par ces deux lieux de résidence, par les grottes et par les jardins qu'il explore.

Au cours de son enfance, il dispose de plusieurs précepteurs chargés de lui enseigner des disciplines précises et variées. Il apprend à lire, à écrire, à monter à cheval, à chasser, à danser, à jouer de la musique... Il témoigne d'un don et d'une appétence marquée pour l'équitation, la chasse et la musique. Ses goûts pour la peinture, le dessin et les arts mécaniques se développent au contact des peintres, ouvriers et jardiniers qu'il observe et imite. Dans l'esprit de Louis XIII, Saint-Germain-en-Laye est le lieu de l'enfance, de l'éducation et des livres. Il développe un profond attachement pour la ville.

Le 14 mai 1610, son père Henri IV est assassiné. Sa mère, Marie de Médicis, est déclarée régente. Louis XIII est sacré à Reims le 17 octobre 1610, à neuf ans. Il se marie le 25 novembre 1615, à Anne d'Autriche. Il est tenu à l'écart de la vie politique par sa mère et par Concini, le favori de cette dernière. Son affirmation et son avènement réel prennent place suite à l'assassinat de Concini, qu'il a orchestré lors du coup d'Etat de 1617. Sa mère s'exile à Blois. Louis XIII peut assumer réellement sa fonction de souverain.

Conscient de ses limites, il se choisit un homme dévoué qui se fait l'instrument de ses volontés, le cardinal de Richelieu. Le lien de fidélité est renforcé par une véritable amitié. Différents, le roi et le cardinal sont d'accord sur l'essentiel. Richelieu explique à Louis XIII, oralement et dans une multitude de notes, les raisons d'une décision, mais c'est toujours le Roi qui tranche, contrairement à une idée reçue qui le représente soumis à un ministre tyrannique et omnipotent. Le relèvement de l'État sous Louis XIII, son unité et sa place en Europe



sont autant le mérite du cardinal que du Roi lui-même. Les tâches militaires plaisent à Louis XIII qui est un soldat dans l'âme. Il est présent aux armées et s'y conduit brillamment. Il s'applique également à des besognes administratives, lisant et annotant les rapports, présidant le Conseil où il montre une réelle justesse d'esprit : il est un exemple pour Louis XIV. Beaucoup de décisions importantes sont prises à Saint-Germain-en-Laye.

En effet, bien que sa résidence principale ne soit plus à Saint-Germain-en-Laye, Louis XIII y séjourne de plus en plus longuement au cours de sa vie. Il y vient pour s'adonner à la chasse et pour mener ses activités politiques. En 1624, Saint-Germain-en-Laye devient, dans une large mesure, siège de gouvernement. De nombreux Conseils y sont organisés, d'importantes conventions diplomatiques y sont signées et Richelieu dispose d'appartements dans la ville.

Sa fin de vie est marquée par la venue au monde de Louis XIV au Château-Neuf. Attendue depuis vingt-trois ans, la naissance du Dauphin est perçue comme un miracle. Au cours des années, Anne d'Autriche avait fait quatre fausses-couches. Suite à la proclamation officielle de la grossesse fin avril 1638, la Reine demeure à Saint-Germain-en-Laye jusqu'à la naissance du prince. L'accouchement est public et se déroule le 5 septembre 1638. Louis XIII manifeste son bonheur et rend visite à l'enfant cinq fois le jour de sa naissance. La question de la succession royale est définitivement réglée à la suite de la naissance de Philippe, Duc d'Anjou et second fils du couple royal en 1640.

Louis XIII revient à Saint-Germain-en-Laye le 21 février 1643. Il s'éteint au Château Neuf, « vaillamment et saintement » de maladie le 14 mai 1643. Suite à son décès, Saint-Germain-en-Laye perd son statut de lieu de pouvoir, puisque la régente et Louis XIV lui préféreront d'autres villes.





## LES ACTES ROYAUX À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

51 727 actes royaux sont recensés pour toute l'histoire de France. De nombreux doublons existent et Paris est souvent citée. Saint-Germain-en-Laye représentent 6 % (3 131 actes).

|                          |           | <b>TOTAL ACTES</b> | <b>DONT PRIS À SGL</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------|--------------------|------------------------|----------|
| François I <sup>er</sup> | 1515-1547 | 463                | 42                     | 9,1      |
| Henri II                 | 1547-1559 | 915                | 120                    | 13,1     |
| Charles IX               | 1560-1574 | 1 424              | 112                    | 7,9      |
| Henri III                | 1574-1589 | 3 101              | 172                    | 5,5      |
| Henri IV                 | 1589-1610 | 1 166              | 114                    | 9,8      |
| Louis XIII               | 1610-1643 | 4 143              | 1 066                  | 25,7     |
| Louis XIV                | 1643-1715 | 15 888             | 1 648                  | 10,4     |

25 % des actes royaux de Louis XIII sont pris à Saint-Germain-en-Laye. De 1633 à 1643, c'est l'apogée de la présence royale à Saint-Germain-en-Laye. 642 actes y sont pris par Louis XIII.

Les châteaux Vieux et Neuf représentent 12.75 % de l'histoire politique de François I<sup>er</sup> à Louis XIV (un huitième des actes royaux).

## Les mousquetaires

Il existe deux compagnies : les mousquetaires gris (la première compagnie) et les mousquetaires noirs (la deuxième compagnie). Ils sont nommés ainsi en lien avec la robe de leurs chevaux. Les mousquetaires gris proviennent des cinquante « carabins du Roi », une partie de la compagnie des cheveu-légers de la Garde créée par Henri IV en 1593. Leur nom change progressivement. En 1622, le mousquet remplace la carabine. Le terme de « mousquetons » est utilisé, puis celui de « mousquetaires ». Les mousquetaires noirs sont plus tardifs et issus de la compagnie des gardes du cardinal Mazarin.

Aucune compagnie spécifique n'est créée. Les mousquetaires sont l'évolution de l'une des compagnies existantes et déjà réservée aux nobles. En effet, les cheveu-légers occupent le troisième rang au sein de la Maison militaire du Roi de France (la seule force permanente de l'armée royale), après les gardes du corps et les gendarmes qui assurent la garde à l'intérieur des appartements



royaux. Les mousquetaires sont un corps de parade et assurent la garde du roi à l'extérieur, mais aussi des missions militaires et parfois policières. Ils dépendent du capitaine-lieutenant des chevau-légers, le titre de capitaine revenant au Roi. Le règlement des quatre compagnies de la garde est signé à Saint-Germain-en-Laye en 1623. Le premier capitaine-lieutenant des mousquetaires est nommé en 1634. Sous Louis XIII, les mousquetaires ne combattent pas à cheval, leurs mousquets trop lourds et volumineux les en empêchent. À l'avenir, ils combattront aussi bien à pied qu'à cheval.

Il y a un an, les équipes du réalisateur Martin Bourboulon, venaient tourner dans la cour du Château-Vieux de Saint-Germain-en-Laye le film *Les Trois Mousquetaires*. Sorti en salle en avril 2023, le film est un véritable succès. Au-delà d'un casting cinq étoiles (François Civil, Vincent Cassel, Romain Duris, Pio Marmaï, Louis Garrel et Eva Green), le film réalise plus de trois millions d'entrées en France, cinq millions dans le monde entier et trente cinq millions de dollars de recettes.

Aventures, intrigues, bravoure... Les mousquetaires continuent de séduire et d'inspirer (adaptations littéraires, films ou séries télévisées), témoignant ainsi de leur statut indéfectible dans la culture populaire.

Nous retrouvons dans le patrimoine saint-germanoïse, un héritage important des mousquetaires. La compagnie deviendra un des plus grands succès d'Alexandre Dumas, ancien directeur du théâtre et commandant de la garde nationale de Saint-Germain-en-Laye. L'auteur publie en 1844 *Les Trois Mousquetaires*, grand classique de la littérature française et le plus célèbre roman de l'auteur. Ce dernier a été écrit alors qu'il habitait la ville, il est aujourd'hui très régulièrement adapté à l'écran ou au théâtre.



Images tirées du spectacle « Lumières sur Louis XIII » - © CS Prod

## « Lumières SUR LOUIS XIII »

Inspirés par l'histoire et le règne de Louis XIII, la Ville de Saint-Germain-en-Laye et CS Prod - Architectes des imaginaires, proposent une aventure immersive inédite « Lumières sur Louis XIII », au Manège royal du 15 mars au 14 avril.

Pendant une vingtaine de minutes – à travers un spectacle son et lumière à 360° – allez à la découverte de ce Roi méconnu, profondément attaché à Saint-Germain-en-Laye, que l'Histoire a dissimulé dans les ombres de son père Henri IV et de son fils Louis XIV.

### LE SYNOPSIS DU SPECTACLE IMMERSIF

Au soir de sa vie, le Roi voit défiler en rêve son enfance à Saint-Germain-en-Laye : la chasse et la fauconnerie avec son père, le jardinage, le chantier de restauration du Château-Neuf, la création des grottes et de leurs automates hydrauliques. Il repense également à ses passions pour les arts et aux grands marqueurs de son règne.

.....

### LES CHAPITRES DU SPECTACLE

Le spectacle revient sur plusieurs moments de la vie de Louis XIII à Saint-Germain-en-Laye.

.....

### PRE-SHOW

Le public est accueilli dans une ambiance du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès l'entrée, il est immergé dans l'univers du spectacle grâce à un décor historique et une frise résumant quelques dates du règne de Louis XIII.

## **ACCUEIL**

Tous les spectateurs sont à l'intérieur du Manège royal. Une annonce a lieu, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite la bienvenue au public.

.....

## **DANS LA CHAMBRE ROYALE, LOUIS XIII RÊVE**

Louis XIII meurt à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643. Le spectacle met en scène les derniers instants de sa vie. Louis XIII repense à son enfance à Saint-Germain-en-Laye. Le public découvre la chambre du roi et le style de l'époque, il est plongé dans l'histoire. Son confesseur le réveille.

.....

## **SCÈNES DE CHASSE À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

La chasse était une activité importante pour Louis XIII, jouant un rôle significatif dans sa vie personnelle ainsi que dans la vie politique et sociale de son époque. Jeune Dauphin, Louis suit les parties de chasse de son père et de sa mère dans le domaine de Fontainebleau. Il est passionné par la chasse au cerf, au sanglier et autres animaux sauvages. Adulte, il participe fréquemment à des parties de chasse dans différentes régions de la France.

À l'époque, la chasse n'était pas seulement un loisir mais aussi une activité politique et sociale importante. Elle permettait aux souverains de démontrer qu'ils étaient aptes à gouverner. Louis XIII contribue à la populariser, faisant de cette activité une partie intégrante de la culture aristocratique. Les forêts royales sont entretenues pour fournir des terrains de chasse idéaux. La forêt de Saint-Germain est un des domaines privilégiés par le Roi pour ses parties de chasse à courre. C'est dans cette forêt qu'il apprend à monter à cheval.

Le monarque aime aussi la fauconnerie. En 1616, le Roi possède 300 oiseaux. À travers le spectacle, nous revivons avec lui les grisantes chasses à cour avec son père puis sa passion pour la fauconnerie.

.....

## **CHANTIER DES BÂTISSEURS DU CHÂTEAU-NEUF**

Le spectacle met en scène le jeune Dauphin Louis en train de découvrir avec son père Henri IV le chantier du Château-Neuf, château dans lequel il est élevé. Lors du règne de son prédécesseur, le château est rénové et agrandi. De nombreux artistes sont invités à collaborer sur le chantier. Les terrasses sont aménagées jusqu'à la Seine. Le domaine fut d'une grande importance lors du règne de Louis XIII, servant notamment de résidence de loisirs. Son fils, le futur





Louis XIV naît lui aussi au Château-Neuf. Avant la construction du château de Versailles, durant son règne, Saint-Germain-en-Laye devient un des centres de la vie politique et culturelle de la France.

.....

### **JARDINS À LA FRANÇAISE DU CHÂTEAU-NEUF**

Les jardins à la française sont des chefs-d'œuvre d'aménagements paysagers emblématiques du Grand Siècle. Conçus pour évoquer l'ordre, la symétrie et la perfection, ces jardins sont caractérisés par des lignes géométriques, des parterres de fleurs soigneusement agencés, des broderies de buis, des allées rectilignes et des éléments architecturaux comme des statues, des fontaines et des haies taillées. Inspirés par les principes de l'art et de l'architecture classiques, ces jardins étaient intégrés à des domaines royaux ou aristocratiques, servant de toile de fond majestueuse aux palais et châteaux. Les jardins à la française représentent l'harmonie entre l'homme et la nature, où chaque élément est soigneusement organisé pour créer une impression d'équilibre et de grandeur. Aujourd'hui, ces jardins continuent de fasciner les visiteurs du monde entier par leur élégance intemporelle et leur raffinement artistique.

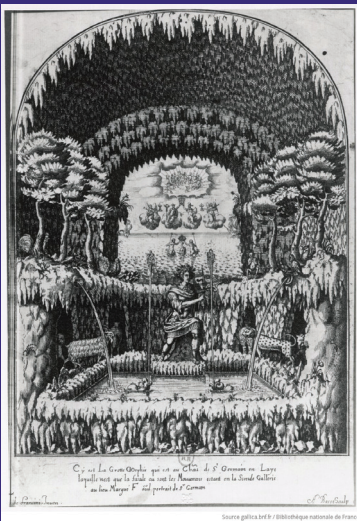
Les jardins à la française du Château-Neuf sont à l'époque, parmi les plus beaux de France. Ils suscitent le bonheur du Roi et l'admiration de ses contemporains, qui qualifient ces lieux de « huitième merveille du monde ».

## MERVEILLES HYDRAULIQUES DES GROTTES DE FRANCINI

En 1598, Henri IV engage Tommaso Francini, un maître fontainier originaire de Florence, pour concevoir les fontaines et les grottes des jardins et des châteaux. Ces grottes, ornées de coquillages et de marbre, sont des œuvres d'art à part entière, abritant des scènes mythologiques peuplées de personnages animés par des systèmes hydrauliques ingénieux. Ces dispositifs permettent de déclencher des jets d'eau, de diffuser des sons et d'animer des automates, créant ainsi un spectacle à chaque visite du château. L'objectif est de stupéfier le public et de transformer la simple exploration du château en une expérience théâtrale.

Le Roi y emmène ses invités pour les divertir et les impressionner.

(© Gallica/BnF)



Abraham Bosse, Grotte d'Orphée, vers 1624



Image tirée du spectacle « Lumières sur Louis XIII » - © CS Prod

## SALON DE MUSIQUE À LA COUR DE LOUIS XIII

L'un des plus grands bonheurs de la vie de Louis XIII était la musique. Sous son règne, elle est omniprésente à la cour, lors de fêtes, de cérémonies officielles et de spectacles.

## MORT DE LOUIS XIII À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Louis XIII commence à ressentir les premiers symptômes de la maladie digestive qui l'emportera. Il vit ses derniers jours dans la ville de son enfance, de son règne et donc de sa mort, Saint-Germain-en-Laye. Il meurt le 14 mai 1643 une vingtaine de jours après le baptême de son fils le futur Louis XIV dans la chapelle du Château-Vieux.

## FINAL

Le spectacle s'arrête sur une conclusion revenant sur le règne du Roi et des effets spectaculaires sur les murs du Manège royal.

.....

## DANS LES COULISSES DE LA CRÉATION DU SPECTACLE

Pour réaliser ce spectacle immersif, la Ville de Saint-Germain-en-Laye travaille depuis plus d'un an avec la société CS Prod - Architectes des imaginaires.

Depuis une décennie, CS Prod - Architectes des imaginaires, crée et réalise des spectacles son et lumière narratifs, grand public et exclusivement liés au patrimoine. Chaque projet est minutieusement pensé et scénarisé par Christian Salès, fondateur de CS Prod. Il est accompagné par des artistes, ingénieurs et architectes 3D, des graphistes et des spécialistes (projections vidéo, réseaux, écrans holographiques, optique, son...).

En effet, les évolutions technologiques ouvrent de nouvelles perspectives dans la création de spectacles vivants, offrant ainsi de nombreuses possibilités créatives. Le vidéo mapping et l'éclairage occupent désormais une place prépondérante dans les réalisations de CS Prod, visant à susciter surprise, enthousiasme, rêve et enchantement chez le public. La vie du monarque se prête à de très beaux décors, travaillés dans un style dynamique, vif et coloré. Les spectateurs seront plongés dans l'univers de Louis XIII dès la scène d'ouverture.

L'élaboration du spectacle a été travaillée avec l'étroite collaboration d'Alexandra Zvereva, directrice du musée municipal Ducastel-Vera et Michel Piquemal, un des auteurs majeurs de la littérature jeunesse contemporaine, dans un souci de conjuguer contraintes techniques, rigueur historique et originalité artistique.

Le Manège royal, lieu historique de la Ville, a été choisi comme écrin du spectacle pour sa magnifique toiture en coque de bateau renversée à la Philibert Delorme. Ce lieu est un terrain de jeu incroyable et permet la création et la réalisation d'un spectacle sur-mesure.

*« Louis XIII est un roi attachant et singulier, avec beaucoup de volonté et d'abnégation. Je suis vraiment rentré dans le personnage. Tous*



*les éléments que j'avais, toute sa force, j'essaie de les retranscrire de façon positive dans le spectacle, avec le cœur, car il a énormément travaillé pour la France, qu'il aimait profondément. »*

Christian Salès

.....

### **LE MANÈGE ROYAL COMME ÉCRIN DU SPECTACLE**

Cet édifice est un des plus emblématiques de la ville. Situé place Royale, sa première pierre fut posée le 11 juillet 1816 par le duc Antoine VIII de Gramont, à l'emplacement d'un ancien jeu de paume. Classé Monument historique le 18 octobre 1993, il a bénéficié d'une restauration en 1999.

Que dit l'Histoire ? Cet édifice a été construit à l'époque glorieuse de Louis XVIII et servait de lieu d'instruction à sa compagnie des Gardes du corps à partir de 1816.

Ce bâtiment est remarquable par sa magnifique charpente en bois en forme de coque de bateau inversée à la Philibert Delorme et son pignon. Sa façade extérieure est caractérisée par son entrée surmontée d'un cartouche aux armes de Louis XVIII. Il fut la propriété de l'Armée jusqu'à la fin des années 1990, avant qu'elle ne soit transférée à la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour une durée de 99 ans.

Le Manège royal accueille aujourd'hui expositions, concerts, événements annuels de prestige, événements d'entreprises et bientôt le spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII ».



## **ADAPTER LE LIEU POUR LE SPECTACLE IMMERSIF : UN VÉRITABLE DÉFI**

Afin d'immerger le spectateur au cœur de la vie de Louis XIII, il fallait relever un défi de taille : celui d'adapter le Manège royal à un événement de cette ampleur. Les équipes de production ont travaillé et travaillent sans relâche pour avoir un rendu parfait des images sur les murs de l'édifice.

En effet, pour que les projections d'images ne soient pas gênées par la lumière provenant des fenêtres, celles-ci ont été obstruées avec des planches fabriquées sur-mesure et installées à plusieurs mètres de hauteur.

Une fois l'occultation faite, le Manège royal devient la toile de fond parfaite pour accompagner l'histoire contée par Benoît Allemane (comédien et doublure française de l'acteur Morgan Freeman) et les vingt-deux projecteurs vidéo installés à cet effet, offrant au public une expérience immersive inédite à Saint-Germain-en-Laye.

Avec une mise en scène impressionnante, des décors époustouffants, une musique originale (enregistrée avec un orchestre symphonique à Budapest !), le tout agrémenté des souvenirs d'Histoire de France, le spectacle saura surprendre petits et grands !

.....

## **UN SPECTACLE ACCESSIBLE AUX GROUPES SCOLAIRES**

À Saint-Germain-en-Laye, l'initiation culturelle commence dès le plus jeune âge. Les jeunes saint-germanoises sont sensibilisés et formés à la culture à travers des projets d'éveil culturel, d'éducation artistique et culturelle ou encore via diverses propositions de médiation culturelle. Le spectacle « Lumières sur Louis XIII » est un bel exemple de cette volonté politique. La culture devient un outil d'éducation, de liens social et intergénérationnel.

Dans cette dynamique, la Ville a pris attache auprès des écoles maternelles/élémentaires, des collèges et des lycées. Plusieurs rencontres se sont tenues entre les enseignants/professeurs et l'équipe culturelle de la Ville. Six rencontres ont également été organisées avec Michel Piquemal à la médiathèque Marc-Ferro. Trois rencontres avec Benoît Allemane, comédien, doubleur et voix-off du spectacle le seront également. Le spectacle immersif leur a été présenté, leurs besoins et attentes pédagogiques recensés.

En effet, pour accompagner les enseignants, un dossier avec des pistes pédagogiques, reprenant les thématiques du spectacle : la vie de Louis XIII, ses passions et les grands marqueurs de son règne, a été créé. Un livret jeux sera également transmis aux élèves à la suite de la projection. L'occasion pour eux de prolonger l'expérience, de se remémorer le spectacle et d'approfondir leurs connaissances.





# Autour du spectacle immersif UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

En parallèle du spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII », les équipements culturels et les associations du territoire proposent une programmation riche et variée autour de Louis XIII. Les visiteurs pourront ainsi se plonger dans l'atmosphère historique, artistique de l'époque, et enrichir leurs connaissances.

Découvrez la programmation complète, par équipement.

Celle-ci est également disponible sur le site Internet :

[culture.saintgermainenlaye.fr](http://culture.saintgermainenlaye.fr)



## À la Micro-Folie

1 place des Rotondes

Lieu à la croisée de la culture patrimoniale et des nouvelles technologies, la Micro-Folie, dispositif culturel de proximité coordonné par la Villette, est un équipement qui offre un musée numérique, des points de réalité virtuelle, un laboratoire de fabrication 3D et un espace de convivialité.

**Samedi 6 avril, de 10h à 12h et de 14h à 18h**

« Louis XIII et le XVII<sup>e</sup> siècle » au musée numérique

**Coloriages des rois**

Tout public. Gratuit

**Samedi 6 avril, de 10h30 à 12h**

**Conférence**

« L'architecture sous Louis XIII : le cas de l'hôtel particulier parisien »

Par Emmanuelle Loizeau, docteure en Histoire de l'art et conférencière nationale

Adolescents et adultes

Gratuit sur inscription à [micro.folie@saintgermainenlaye.fr](mailto:micro.folie@saintgermainenlaye.fr)

### **Samedi 6 avril, à 15h**

#### **Projection micro-ciné « Au temps des rois du XVII<sup>e</sup> siècle : de Richelieu à Marie-Antoinette »**

Découvrez des tableaux sous un nouvel angle grâce aux épisodes décalés de la série Arte « A Musée Vous, A Musée Moi ».

Durée : 45 minutes

Adolescents et adultes

Gratuit sur inscription à [micro.folie@saintgermainenlaye.fr](mailto:micro.folie@saintgermainenlaye.fr)

### **Samedi 6 avril, à partir de 16h**

#### **Casque de réalité virtuelle « Au temps des rois »**

Le Château de Versailles vous propose - avec l'application « Vivez Versailles » - une expérience de réalité virtuelle afin de revivre deux événements : la visite de l'ambassade du royaume de Siam à la cour de Louis XIV et le bal des Ifs organisé par Louis XV. Deux modes vous sont proposés : un diurne et un nocturne.

Durée : 45 minutes

Adolescents et adultes

Gratuit sur inscription à [micro.folie@saintgermainenlaye.fr](mailto:micro.folie@saintgermainenlaye.fr)

### **Mercredi 10 avril, à 16h30**

#### **Rencontre avec Benoît Allemane**

Bien qu'ayant plus de soixante pièces de théâtre à son actif, Benoît Allemane est surtout connu pour son activité de comédien dans le doublage et en tant que voix-off. Il est, entre autres, la voix française de Morgan Freeman. Retrouvez-le dans le spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII » dans lequel il prête sa voix au roi saint-germanoïse.

Préparez vos questions !

Tout public

Gratuit sur inscription à [viaculturelle@saintgermainenlaye.fr](mailto:viaculturelle@saintgermainenlaye.fr)

.....

## **Au musée municipal Ducastel-Vera**

Espace Paul-et-André-Vera

2 rue Henri-IV

**Le musée a été créé en 1872 à partir de la très riche collection d'œuvres d'art léguée à la Ville de Saint-Germain-en-Laye par Louis-Alexandre Ducastel. Il n'a depuis cessé de s'enrichir grâce aux donations des amateurs d'art et des artistes saint-germanoïse, parmi lesquels le sculpteur Honoré**

Icard, les peintres François Bonvin, Édouard Detaille, Maurice Denis, et surtout Paul Vera et son frère André, urbaniste et théoricien des jardins qui, en 1968, ont donné à la Ville de nombreuses œuvres et la totalité du fonds de leur atelier.

Le musée bénéficie depuis 2002 du label « Musée de France ». Le service des Collections municipales assure la préservation, la restauration, l'étude et la présentation au public de près de 9 000 œuvres allant de l'antiquité égyptienne au XX<sup>e</sup> siècle - dont un vaste ensemble graphique (dessins et estampes) - et l'une des apothicaireries les mieux conservées en France.

**Samedi 16 mars, à 14h30**

**Samedi 23 mars, à 14h30**

**« Enfance d'un roi. Louis XIII à Saint-Germain »**

Le musée municipal propose une visite thématique de l'exposition « Enfances, jeux et enfantillages » qui relate les premières années du souverain.

Décembre 1607. Le dauphin Louis, futur Louis XIII, qu'on a fait venir au Louvre voir ses parents ne souhaite plus y rester et demande à aller à Saint-Germain. Dès qu'il l'aperçoit depuis son carrosse, il s'écrie : « *He vela Sain Germain, he Sain Germain mon mignon, he je t'appelleray tant que tu vienda (viendras)* ».

Par Alexandra Zvereva, directrice du musée

Durée : 1h

Gratuit sur inscription au 01 30 87 20 75 ou à [musee.municipal@saintgermainenlaye.fr](mailto:musee.municipal@saintgermainenlaye.fr)

→ Complétez votre visite avec la séance de 16h du spectacle « Lumières sur Louis XIII » au Manège royal ! Réservez vos billets en ligne sur la billetterie du théâtre Alexandre-Dumas.

**Jusqu'à fin avril**

**Exposition d'œuvre**

Pour célébrer Louis XIII, le musée municipal expose une estampe extrêmement rare et précieuse représentant Louis XIII et Anne d'Autriche.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville



## Au conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy

3 rue du Maréchal-Joffre

Le Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy (CRD) est un établissement d'enseignement artistique spécialisé, classé par l'Etat (ministère de la Culture) où l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique s'adresse à tout élève souhaitant soit une première approche de la pratique artistique soit un cursus approfondi. Actuellement situé dans l'Hôtel Le Grand, le conservatoire porte le nom de Claude Debussy, compositeur né à Saint-Germain-en-Laye qui a renouvelé le langage musical du XX<sup>e</sup> siècle par une approche alliant liberté créatrice et recherche du plaisir. L'établissement entend rester fidèle à cet héritage et cherche à transmettre des valeurs telles que l'exigence, la réussite et l'épanouissement dans la pratique artistique, en proposant plusieurs parcours aux élèves, selon leurs projets.

**Jeudi 28 mars, à 18h15**

### Rencontre avec Benoît Allemane

Bien qu'ayant plus de soixante pièces de théâtre à son actif, Benoît Allemane est surtout connu pour son activité de comédien dans le doublage et en tant que voix-off. Il est, entre autres, la voix française de Morgan Freeman. Retrouvez-le dans le spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII » dans lequel il prête sa voix au roi saint-germanoïis.

Préparez vos questions !

Tout public

Gratuit sur inscription à [viaculturelle@saintgermainenlaye.fr](mailto:viaculturelle@saintgermainenlaye.fr)

.....

## Dans les médiathèques Marc-Ferro et George-Sand

Médiathèque Marc-Ferro : Jardin des Arts, 9 rue Henri-IV

Médiathèque George-Sand : 44 rue de l'Aurore

La ville compte deux médiathèques, Marc-Ferro et George-Sand, l'une en cœur de ville, située au jardin des Arts et la seconde nichée au quartier du Bel-Air.

La première ouverte en 2005, est l'œuvre des architectes Naud et Poux, et a d'ailleurs reçu un prix d'architecture. Cet établissement d'une surface de 3 000 m<sup>2</sup> porte le nom de Marc Ferro, historien français et Saint-Germainois, spécialiste du XX<sup>e</sup> siècle, de la Grande Guerre à Vichy et à la décolonisation, pionnier dans l'utilisation des images comme source historique.

Découvrez une sélection d'ouvrages inédits sur Louis XIII et le XVII<sup>e</sup> siècle dans les médiathèques.

En libre accès aux horaires d'ouvertures habituels

.....

## À l'espace Pierre-Delanoë

2 place Victor-Hugo

78112 Saint-Germain-en-Laye (Fourqueux)

L'espace Pierre-Delanoë s'inscrit dans le développement de l'animation de la vie locale et dans les animations à destination des familles et des habitants de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.

C'est un véritable foyer d'initiatives porté par les habitants et par les associations. Ceux-ci sont appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement local pour les Saint-Germainois et les Foulqueusiens.

### Mardi 9 avril, de 14h à 17h

**Sortie au spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII » au Manège royal**

Départ en car de l'espace Pierre-Delanoë

Sortie suivie d'un goûter

### Mercredi 10 avril, de 14h30 à 17h

**Grand quiz royal Au nom de sa majesté, le roi Louis XIII « dit le Juste »**

« Vous êtes tous conviés, chers sujets contre quelques écus d'argent, à participer à notre grand quiz royal ».

En partenariat avec l'association Fourqueux patrimoine

Cinq lots à gagner

Activité suivie d'un goûter

Tarif : 5 € par famille pour les deux jours (mardi 9 et mercredi 10 avril)

Places limitées, sur inscription à l'accueil de l'espace Pierre-Delanoë au 01 39 73

53 88 ou à [espace.pierre.delanoë@saintgermainenlaye.fr](mailto:espace.pierre.delanoë@saintgermainenlaye.fr)

Inscription et règlement jusqu'au jeudi 4 avril

## À l'Office de tourisme intercommunal Saint-Germain Boucles de Seine

Jardin des Arts, 3 rue Henri-IV

Depuis janvier 2017, l'Office de tourisme de Saint-Germain est regroupé avec celui de Marly-le-Roi au sein d'un office de tourisme intercommunal.

Il rassemble 19 villes : Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, L'Étang-la-Ville, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, Le Vésinet, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville.

**Samedi 30 mars à 14h30**

**Dimanche 7 avril à 14h30**

### Visite guidée

Par Marouane Ouled Amor, guide-conférencier

Tarifs : 20 € par personne - 12 € pour les 12-17 ans incluant les droits d'entrée au Musée d'archéologie nationale et le spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII »

Rendez-vous devant le château, place Charles-de-Gaulle

Réservation au 01 30 87 20 63 ou à [info@seine-saintgermain.fr](mailto:info@seine-saintgermain.fr)

.....

## À La CLEF

46 rue de Mareil

Créée en 1984 lors de la transformation de la MJC de Saint-Germain-en-Laye, La CLEF, soutenue en premier lieu par la Ville de Saint-Germain-en-Laye, contribue aux vies culturelle et sociale du territoire.

Lieu moteur sur la région en matière de culture, notamment dans le champ des musiques amplifiées, La CLEF est investie dans les réseaux musiques actuelles (la FEDELIMA, le RIF). Elle est aussi soutenue par le ministère de la Culture (label « Scènes de musiques actuelles »), la Région Île-de-France, le Conseil départemental ainsi que les sociétés civiles et organismes professionnels.

Plus de 2 500 adhérents fréquentent chaque année l'association et la cinquantaine d'activités proposées. La CLEF organise près de 80 spectacles par saison et des expositions.

**Jeudi 28 mars, à 17h**

**Rencontre avec Benoît Allemane**

Bien qu'ayant plus de soixante pièces de théâtre à son actif, Benoît Allemane

est surtout connu pour son activité de comédien dans le doublage et en tant que voix-off. Il est, entre autres, la voix française de Morgan Freeman. Retrouvez-le dans le spectacle immersif « Lumières sur Louis XIII » dans lequel il prête sa voix au roi saint-germanoïis.

Préparez vos questions !

Tout public

Se présenter à l'accueil en arrivant

.....

## À l'Université libre

L'Université libre est une association ouverte à toutes les personnes des villes de la région, sans condition d'âge ni de diplôme.

Son objectif est, selon les méthodes et habitudes universitaires, d'apporter aux personnes disposant de temps libre un enrichissement culturel et une certaine qualité de vie.

**Cycle de conférences « Louis XIII, un roi méconnu »**

En partenariat avec les Amis du vieux Saint-Germain

### **Jeudi 7 mars, à 14h**

**« Richelieu, une ambition au service de l'État »**

Par Françoise Hildesheimer, docteur en Histoire, conservateur général du Patrimoine aux Archives nationales

Salle Jacques-Tati, 12 rue Danès-de-Montardat

### **Jeudi 28 mars, à 14h**

**« La musique à la cour de Louis XIII »**

Par Thomas Leconte, diplômé du Conservatoire de Paris et du Conservatoire royal de Bruxelles, chercheur au Centre de musique baroque de Versailles

Salle Jacques-Tati, 12 rue Danès-de-Montardat

### **Jeudi 25 avril, à 14h**

**« Anne d'Autriche »**

Par Jean-François Solnon, professeur émérite d'Histoire moderne à l'Université de Besançon

Salle Jacques-Tati, 12 rue Danès-de-Montardat

Adolescents et adultes

Gratuit pour les adhérents de l'Université libre / 10 € pour les non-adhérents

Il n'y a pas besoin de réserver sa place.

Informations au 01 39 73 42 55, à [universite.libre@wanadoo.fr](mailto:universite.libre@wanadoo.fr) ou depuis leur site Internet [universitelibresaintgermainenlaye.com](http://universitelibresaintgermainenlaye.com)



## **Avec les amis du vieux Saint-Germain**

L'association « Les Amis du vieux Saint-Germain », créée en 1923 selon la loi de 1901, a pour vocation d'intéresser ses adhérents au passé prestigieux de la ville de Saint-Germain-en-Laye et de participer à la sauvegarde des témoignages de ce passé tant artistique, qu'historique et urbain.

### **Samedi 18 mai à 14h30**

#### **Conférence « Le vœu de Louis XIII »**

Par Jean-Claude Pelletier

Salle multimédia, hôtel de ville, 16 rue de Pontoise

### **Samedi 8 juin à 14h30**

Conférence « La postérité du vœu de Louis XIII, de Saint-Germain à Montmartre »

Par Florence Bourillon

Salle des arts de la Maison des associations, 3 rue de la République



# Informations pratiques

## Tarifs & billetterie

### « Lumières sur Louis XIII »

**Du 15 mars au 14 avril**

Au Manège royal, place Royale

Du mardi au dimanche - Nocturnes les vendredis et samedis à 20h30

Séances organisées pour les scolaires

Horaires de visite listés à la réservation

### TARIFS

#### Visites individuelles :

- > 6 € plein tarif (pour les enfants de plus de 12 ans)
- > 4 € tarif réduit (pour les enfants de 5 à 12 ans)
- > Gratuit pour les enfants de 4 ans et moins

**Gratuit pour les établissements primaires et centres de loisirs de Saint-Germain-en-Laye**

**Collèges, lycées et groupes scolaires hors Saint-Germain-en-Laye**

- > 60 € par classe

**Réservation au guichet du théâtre Alexandre-Dumas aux horaires d'ouverture ou en ligne ou en scannant le QR code ci-dessous :**



### ACCESSIBILITÉ

- > À dix minutes à pied de la gare RER A de Saint-Germain-en-Laye et de la station du Tram 13
- > À deux minutes à pied de la station place Royale accessibles via les lignes de bus 10, 15 et 259

### CONTACT PRESSE

Sandrine Fusin & Clélia Huet

Un spectacle de Christian Salès  
Une création CS PROD Architectes des imaginaires

LUMIÈRES SUR  
LOUIS XIII